



Mort de Robert Boulin : le juge d'instruction demande la levée du secret défense

Le juge chargé de l'enquête sur la mort du ministre Robert Boulin, dont le corps avait été retrouvé en 1979 dans la forêt de Rambouillet (Yvelines), a demandé la déclassification de documents « secret défense », a-t-on appris vendredi de source proche du dossier.

Les demandes ont été ordonnées en décembre 2016 par le juge d'instruction, à la suite d'une demande formulée en juin dernier par la fille du ministre, **Fabienne Boulin-Burgeat**, a-t-on appris de cette même source, confirmant une information de 20 Minutes et France Inter. La Commission consultative du secret de la Défense nationale doit désormais rendre un avis sur les déclassifications demandées, avant une décision finale du ministre de l'Intérieur.

Bruno Le Roux « plutôt engagé dans cette affaire ».

Interrogée par l'AFP, l'avocate de la fille de Robert Boulin, **M^e Marie Dosé**, a dit « *miser énormément sur la déclassification de ces documents* ». « *Si on n'en retrouve pas, c'est qu'on n'a pas envie de nous en donner* », a-t-elle déclaré. L'avocate s'est par ailleurs dite « *plutôt en confiance* » quant aux suites que doit donner le ministre de l'Intérieur, **Bruno Le Roux**, selon elle « *plutôt engagé dans cette affaire* ».

En 2013, alors simple député PS, M. Le Roux avait en effet demandé à Jean-Marc Ayrault la réouverture de l'enquête sur la mort de l'ancien ministre.

RAPPEL DES FAITS

Le corps de Robert Boulin avait été retrouvé le 30 octobre au matin, dans 50 cm d'eau dans l'étang du Rompu à Saint-Léger-en-Yvelines (Yvelines). Officiellement, il se serait suicidé après avoir absorbé des barbituriques. La veille, en quittant le ministère de Travail, il avait déposé des dossiers confidentiels dans son appartement de Neuilly-sur-Seine puis était parti pour une destination inconnue.

Après un non-lieu rendu en 1991, une nouvelle instruction pour « arrestation, enlèvement et séquestration suivi de mort ou assassinat » a été ouverte en août 2015, à la suite d'une plainte de Mme Boulin-Burgeat. Elle a toujours soutenu qu'il s'agissait d'un assassinat politique et non d'un suicide.

Résistant devenu avocat, Robert Boulin avait entamé une carrière politique en 1958 en devenant député gaulliste de Gironde puis maire de Libourne un an plus tard avant d'occuper de nombreux portefeuilles ministériels. Sa popularité avait alors nourri des rumeurs qui le désignaient comme « premier ministrable » de Valéry Giscard d'Estaing. ♦